

ENTREPRISE

Adresse :

Tél. : / Mail :

Site internet :



FICHE D'AUTOCONTRÔLE PAC - AIR/EAU

INFORMATIONS CHANTIER

Client Réf. devis

Adresse

Date début travaux Date fin travaux

INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1 Intervenant 3

Intervenant 2 Intervenant 4

Fait à (lieu) : Le (date) :

L'AUTOCONTRÔLE EN 5 ÉTAPES



À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien :
<https://www.faire.gouv.fr/pro/rge>



A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX

- L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité) ?
- Les équipements sont stockés conformément aux préconisations des fabricants ?

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs.

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Légende

- ✓ Conforme
- ✗ Non conforme/Non vérifiable
- ∅ Sans objet
- RGE** Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

- | | |
|---|--|
| <p>1. Existence d'une note de calcul des déperditions ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2. Dimensionnement correct de la PAC et de l'appoint ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>3. Dimensionnement du réseau hydraulique (Ballon tampon, circulateur, vase d'expansion, tuyauteries) ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>4. Puissance électrique disponible adaptée par rapport à la puissance de la PAC et de l'appoint électrique éventuel ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>5. Si les émetteurs sont nouveaux, existence d'une note de calcul validant le dimensionnement du réseau de chauffage ainsi que les émetteurs ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> |
|---|--|

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

- | | |
|---|---|
| <p>6. PAC installée à l'emplacement prévu en fonction des paramètres d'intégration technique, acoustique et esthétique étudiés lors de la phase de conception ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>7. Accès aisé aux différents composants (ou conforme aux préconisations du constructeur) ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> |
|---|---|

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

ETAPE 3 TRAVAUX

- | | |
|---|---|
| <p>Système de production</p> <p>8. Appoint après la PAC (sens circulation d'eau) ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>9. Support de l'UE (Unité Extérieure) permettant un fonctionnement correct après dégivrage ou en présence de neige ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> | <p>10. Pose du support sur matériau adapté et plots antivibratiles ? RGE <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>11. Evacuation correcte des condensats sous l'unité extérieure (pas de rétention) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>... suite page suivante</p> |
|---|---|

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

> Si PAC Intérieure

12. Vérification d'une bonne circulation du flux au niveau de l'unité extérieure (entrée et sortie) ?

13. Ventilation du local technique ? **RGE**

14. Bonnes implantations et calfeutrement des grilles de ventilation ?

Raccordement hydraulique

15. Action de désembouage si besoin ?

16. Si préconisation du fabricant, installation d'un volume tampon ? **RGE**

17. Installation d'un disconnecteur (si connexion au réseau d'eau de ville) ? **RGE**

18. Installation d'une soupape de sécurité non isolable et correctement raccordée dans réceptacle (si eau glycolée) ? **RGE**

19. Installation d'un vase d'expansion avec robinet d'isolement ou autre dispositif pour la maintenance ? **RGE**

20. Serrage des colliers, pose des fixations et accrochages des tuyauteries ?

21. Equipements hydrauliques présents (pot à boues sur retour PAC, Filtre à tamis, Vidanges en points bas, Bouteille de purge éventuelle + purgeur automatique en sortie PAC) ? **RGE**

22. Traversées des parois avec fourreau ne dégradant pas l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment ? **RGE**

23. Isolation des tuyauteries sur tout leur parcours ? **RGE**

24. Protection contre le gel pour tuyauteries extérieures ?

25. Protection mécanique sur l'isolant à l'extérieur (fourreau ou autre ...) ?

Emetteurs

> Si émetteur plancher chauffant

26. Bons raccordements au(x) collecteur(s) ?

27. Réglages et équilibrage des boucles ?

28. Présence d'un aquastat de sécurité indépendant de la régulation de la PAC ? **RGE**

> Si émetteur ventilo-convecteur

29. Robinets d'isolement sur chaque appareil ?

30. Présence d'un filtre à air propre sur la reprise d'air ?

31. Si refroidissement, raccordement de l'évacuation des condensats ?

32. Présence d'un régulateur ?

> Si émetteur radiateur

33. Tés ou coudes de réglages sur chaque radiateur ?

Raccordement frigorifique

34. Respect des préconisations du constructeur (diamètres des tuyauteries, longueurs minimales et maximales des liaisons, dénivelé maximum, ...) ?

35. Traversées des parois avec fourreau ne dégradant pas l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment ?

36. Isolation des tuyauteries sur tout leur parcours ? **RGE**

37. Protection mécanique sur l'isolant à l'extérieur (fourreau ou autres ...) ?

38. Présence de l'étiquette sur la quantité et la nature du fluide ainsi que les coordonnées de l'entreprise qui a réalisé la mise en service ?

39. Présence du registre de fluide frigorigène si quantité supérieure aux seuils fixés par la réglementation ?

40. Si manipulation des fluides, établissement d'une fiche d'intervention pour la manipulation des fluides ou d'un CERFA 15497*01 ? **RGE**

41. Présence du registre de fluide frigorigène si quantité supérieure aux seuils fixés par la réglementation ?

42. Si raccordement de liaison frigorifique, présence d'une étiquette mentionnant la quantité et nature du fluide (charge initiale, appoint, charge finale) ? **RGE**

... suite page suivante

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

Raccordement électrique

43. Tension d'alimentation conforme aux plaques signalétiques des appareils (PAC, circulateurs, appoint électrique...)?

44. Présence d'une alimentation dédiée, avec coupure d'alimentation de l'installation complète, matérialisée et identifiée ? **RGE**

45. Partie sous tension inaccessible et protection contre les contacts directs bien en place ?

46. Présence d'un interrupteur différentiel ? **RGE**

47. Présence d'une protection contre les surintensités pour chaque circuit ? **RGE**

48. Câble d'alimentation de puissance conforme à la NF C 15-100 (ou aux spécifications du fabricant si plus contraignantes) ?

49. Bon raccordement à la terre et valeur de la terre vérifiée ? **RGE**

50. Etanchéité des passages de câbles à travers les parois ?

51. Etiquetage des câbles ?

52. Repérage des bornes en armoire ?

Régulation

53. Poses correctes des sondes de régulation (sonde extérieure, sonde de retour ou/et de départ d'eau, sonde d'ambiance) (La sonde extérieure ne doit jamais "voir" le soleil) ?

N° **COMMENTAIRES** (mentionner les points concernés)

Vertical list of 12 empty rounded rectangular boxes for entering numbers.

Horizontal dotted lines for entering comments corresponding to the boxes on the left.

ETAPE 4  **MISE AU POINT / MISE EN SERVICE**

✓ ✗ ∅

✓ ✗ ∅

54. Essais d'étanchéité et de pression des réseaux hydrauliques réalisés ?

57. Mise en service du circuit frigorifique réalisé ?

55. Contrôle d'étanchéité sous azote du circuit frigorifique effectué ?

58. Contrôles fonctionnels effectués ?

56. Tirage au vide réalisé ?

59. Mise en route de la PAC conforme ?

... suite page suivante

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

60. Purge, réglage et équilibrage des débits d'eau effectués ?
61. Choix des paramètres du régulateur de la PAC (pente, décalage parallèle, ...) ? **RGE**
62. Choix des paramètres du régulateur de la chaudière (pente, décalage parallèle, ...) ?
63. Vérification température de départ selon émetteurs ?
65. Vérification de température de départ après appoint ?
66. Vérification des températures de retour ?
67. Si débit minimal d'irrigation indiqué par le fabricant : l'installation permet ce débit minima, par exemple si robinets thermostatiques tous fermés ?
68. Rapport de mise en service disponible ? **RGE**

> Si plancher chauffant ou plancher chauffant / rafraichissant

64. Température de départ < 50°C et température de surface plancher < 28°C ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 5 RÉCEPTION

69. La documentation technique de l'appareil installé est remise en langue française (Ex : notices d'utilisation, notice d'entretien) ? **RGE**
70. Une explication du dimensionnement de l'installation (PAC + appoint) et des émetteurs nouvellement installés le cas échéant est donnée au client ? **RGE**
71. Un interrupteur différentiel 30 mA est présent en amont des circuits ? **RGE**
72. Une plaque signalétique sur l'unité extérieure mentionne de façon lisible et indélébile la quantité et la nature du fluide contenu ?
73. La mise en service de l'installation est effectuée (vérification de l'installation, mise en route, prise en main) ?
74. Les rôles des principaux équipements de l'installation et les précautions d'usage (fonctionnement de l'installation, fonctionnement de la régulation, protection au gel...) sont expliqués au client ?
75. Les consignes d'entretien et de maintenance de l'installation sont expliquées au client ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)